



PREMIERE EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
ET LE DIX HUIT DECEMBRE**

A LA REQUETE DE :

La société **LA PLATEFORME** (enseigne LA PLATEFORME DU BATIMENT), s.a.s. dont le siège social est situé 7 rue Benjamin Constant – 75019 PARIS, inscrite au RCS sous le numéro 403 104 250, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

LAQUELLE M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

Que la société requérante exploite des locaux dépendant d'un ensemble immobilier sis 220 boulevard de la Villette - 75019 PARIS au rez-de-chaussée au rez-de-chaussée et au premier étage.

Que ces locaux sont exploités à usage de grande surface de bricolage.

Que des dégâts des eaux récurrents se produisent.

REFERENCES A RAPPELER :
5251228



Qu'elle me requiert de me rendre sur place et de procéder à toutes constatations utiles.

C'EST POURQUOI,

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Maître Jérémie VI-TONG, Commissaire de Justice exerçant au sein de la SCP LPF & Associés, titulaire d'un office de Commissaires de Justice près le Tribunal Judiciaire de Paris, demeurant 7, rue Sainte Anastase 75003 PARIS soussigné,

Certifie m'être rendu ce jour DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à l'adresse 220 boulevard de la Villette 75019 PARIS,

Où là étant, en présence de Monsieur GARS Kevin, chef de groupe au sein de la société requérante, à qui j'ai décliné mes nom, prénom, qualité ainsi que l'objet de ma venue,

J'ai procédé aux constatations qui vont suivre :

Je me suis rendu au niveau du sas situé au sein de la partie gros œuvre – enlèvement donnant sur la rue Gaston Raubuffin.

Là étant, je note que le plafond est recouvert d'un faux plafond consistant en des dalles. Certaines dalles sont humides au toucher.

En partie haute, je constate la présence d'une installation métallique orange qui est humide au toucher et sur laquelle je constate plusieurs écoulements d'eau.

En-dessous de celle-ci, le sol est recouvert d'une flaque d'eau.

Sur la surface de cette installation, je constate la présence d'une petite flaque d'eau.

Au-dessus de l'installation, je constate la présence d'un conduit et d'une canalisation. Ceux-ci sont par endroits humides au toucher ; je constate plusieurs écoulements d'eau sur ceux-ci.



A proximité de ceux-ci, je note la présence d'un boîtier électrique de dérivation. Ce dernier présente quelques gouttes d'eau sur sa surface.

Des clichés photographiques sont annexés au présent procès-verbal de constat.

Ne pouvant procéder plus utilement, je me suis retiré.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

EMPLOYE POUR LE PRESENT TROIS FEUILLES FORMAT LEGAL.



Maître Jérémie VI-TONG
Commissaire de justice

